

## CONSEIL DE FACULTE DU 27 MAI 2021

### COMPTE RENDU

#### Conseillers présents :

François Cottin, Michel-Ange Amorim, Isabelle Siegler, Thomas Deroche, Pia Hénaff-Pineau, Julie Etcheverry, Norine Coussot, Patricia Durand

#### Conseillers représentés :

Michel Desbordes, Christine Le Scanff, Dominique Charrier, Jean-François Allirand, Béatrice Rodriguez, Michel Bournat, Agnes Olivier, Gaëlle Giraudier

#### Invités :

Patrick Maupu, Nathalie Jacob-Righini, Patrick Colas, Christel Gutmann

#### 1/ compte rendu de la séance du 25 mars 2021 (Annexe 1)

***Le compte rendu est approuvé à l'unanimité***

#### 2/ Evolution infrastructure (Annexe 2)

Thomas Deroche rappelle que la Faculté des Sciences du Sport accueillera, à la rentrée de septembre 2021, 9 nouveaux collègues académiques. Des aménagements vont être effectués au bâtiment 335 (salle 126) afin de créer des espaces de travail.

Patrick Colas fait le point sur les travaux d'aménagement de la salle 126 : une partie « open space » et une partie avec 4 bureaux.

Thomas D. précise qu'il n'y aura pas de bureau attribué dans la partie « open space ».

Pia Henaff-Pineau pense « *qu' il n'est jamais plaisant de supprimer une belle salle de cours mais compte tenu des contraintes, il n'est guère possible de faire autrement pour accueillir tout le monde de manière décente* ».

Patrick Maupu présente les avancées sur le futur Centre Omnisports Universitaire de Moulon (COUM) notamment le calendrier prévisionnel et les financements nécessaires pour finaliser l'opération.

Michel-Ange Amorim demande s'il sera possible d'utiliser les vestiaires et les sanitaires à la rentrée. Patrick M. dit que, à ce jour, il est prévu que le complexe soit livré 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre. Dans ces conditions, les personnes en pratiques sportives sur les terrains extérieurs devraient avoir accès

aux sanitaires ainsi qu'aux vestiaires pendant la dernière phase de mise en place des équipements intérieurs.

Pia H-P. s'interroge sur l'avancée des travaux du bâtiment 425.

Nathalie Jacob-Righini indique qu'aucune avancée n'est visible sur site et aucune information n'a été communiqué à la direction de la F2S depuis plusieurs mois ; elle précise cependant que le service du patrimoine et régulièrement contacté de façon à ce que la direction de la Faculté des Sciences du Sports soient présentes à chaque étape et réunions.

Patrick M. insiste sur l'importance de garder le foncier sportif du bâtiment 225 et les terrains extérieurs.

Pia H-P. et Thomas D. confirment que cela est essentiel.

### 3/ Calendrier des formations 21-22 (Annexe 3)

Thomas D. présente pour information le calendrier provisoire des formations.

La pré-rentree des enseignants aura lieu le mardi 31 août 2021 matin.

La CFVU de l'Université Paris-Saclay a voté le 8 mars des dispositions concernant la Campagne calendrier universitaire 2021-2022 et dans laquelle ont été définies des règles communes à l'ensemble des formations accréditées par l'Université Paris-Saclay : les bornes de l'année universitaire et des dates de vacances minimales (qui peuvent être allongées).

Il apparait que les vacances « de la Toussaint » n'y sont pas inscrites. La F2S conserve néanmoins une semaine de congés sur cette période (la seconde semaine des vacances scolaires), bien que certaines formations coopérées avec d'autres composantes ou établissements puissent s'y dérouler.

### 4/ Modification des MC2C 20-21 - règle de validation en L (Annexe 4)

Thomas D. rappelle que dans le contexte de cette année exceptionnelle, la CFVU du 17 mai dernier a validé la possibilité de déroger au règlement des études sur les règles de validation en Licence et Master et plus précisément aux règles de compensation entre BCC. En L2 et L3, aucune compensation entre BCC n'est prévue après consultations des responsables pédagogiques et avis du conseil des formations.

Pia H-P. demande à Thomas D. les arguments du Conseil des formations pour ne pas déroger au règlement des études.

Thomas D. explique que le deuxième semestre devrait permettre de compenser le premier semestre sur le bloc. D'autant plus que les examens du second semestre ont eu lieu en distanciel ce qui semble avantager les étudiants.

Par ailleurs, le jury devrait prendre en compte le contexte particulier de cette année.

Il est demandé aux membres du conseil de voter sur le fait que les règles pour cette année ne soient pas modifiées.

***Cette proposition est votée à l'unanimité des voix***

### 5/ Accréditation des mentions MEEF UPSaclay (Annexe 4)

Pia H-P., responsable du pôle MEEF pour l'UPSaclay, rappelle que l'accréditation des mentions MEEF est désynchronisée du processus des mentions de licences et master UPSaclay. Cette accréditation est coordonnée par l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education) de l'Académie de Versailles, en lien avec les cinq Universités partenaires (UVSQ, Paris-Nanterre, UEVE, CY, UPSaclay).

L'offre de formation est donc commune et suit un cadrage particulier qui est présenté dans les différents conseils de l'Université.

Les membres du conseil se prononcent sur les éléments de soutenabilité tels que présentés en annexe 5.

***Ces éléments sont approuvés à l'unanimité des voix***

#### Modifications de maquettes de licence et Master (volumétrie) 21-22 (Annexe 4)

Thomas D. explique que la composante doit remonter à la Direction des Formations et de la Recherche UPSaclay les modifications de maquettes et de MC2C pour les Licences proposées et validées par chaque comité de mention.

Pour les Masters opérés par la Faculté des Sciences du Sport, les Graduates School, en lien avec les responsables de mention, ont remonté leur demande de modifications à la DFR.

L'ensemble des modifications a été présenté en Conseil des formations de la F2S, pour les éléments qu'elle opère.

Le Conseil de la F2S se prononce sur la volumétrie globale et les MC2C (principalement les répartitions ECTS).

Thomas D. rappelle que la volumétrie va être analysée sur la base des déclarations de service effectué en 2020-21, première année de mise en œuvre des maquettes. Pour rappel la cible pour la F2S est de 27000 heures eqTD, référentiel compris.

Michel-Ange A. demande un point de vigilance par rapport à la bascule des TD en TP qui peut se répercuter sur l'occupation des espaces de recherche.

Thomas D. présente les modifications de maquettes et MC2C de la Licence professionnelle.

La LproMF a changé d'arrêté en 2019 entraînant la refonte de l'offre de formation avec une nouvelle maquette (*Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle*).

Concernant les nouvelles maquettes de la Licence double diplôme 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année, la volumétrie a été validée lors du dernier Conseil de la F2S, l'architecture est construite (cf maquette en annexe 6), les contenus du BCC STAPS et notamment les mentions et les éléments de formations portés à la mutualisation ont été discutés en Conseil des formations le 16 février.

Thomas D. finit de présenter les modifications de maquettes et de MC2C concernant les masters.

**Les membres du conseil valident à l'unanimité, pour les licences et les masters, la volumétrie globale et les MC2C pour l'année 2021-2022.**

#### 6/ Questions diverses

Julie Etcheverry demande quand aura lieu le prochain conseil d'enseignement.

Thomas D. indique que la date et l'ordre du jour restent à définir.

Patricia Durand demande que soit bien rappelé dans les comptes rendus du bureau de direction les dates de retour des copies ainsi que les dates de jury.

La séance est levée à 12h10